

FERMETURE DE POSTES : ACTE 1^{ER}

Le 9 septembre, le Directeur Départemental donnait le coup d'envoi à la restructuration du réseau des trésoreries rurales lors d'une réunion informelle avec les organisations syndicales. Autrement dit l'application pure et simple du rapport de l'Ifrap. Concrètement cela se traduit par la fermeture de quatre trésoreries au 1^{er} Janvier 2015 il s'agit de :

ROYBON- HEYRIEUX-CORPS-LES AVENIERES

Le cinquième projet : MONESTIER DE CLERMONT est pour l'instant en suspens car il existe des divergences sur le poste de rattachement.

Le transfert des SPL se fera sur les trésoreries de Saint Etienne Saint Geoire, La Verpillère, la Mure et Morestel. Le recouvrement rejoindra les SIP de Saint Marcellin, l'Isle d'Abeau, la Mure et Morestel. La gestion de la maison de retraite de Corps sera transférée à Mens.

Les raisons invoquées sont à l'ordre de trois : d'abord le réseau est « excessivement » divisé, ensuite la moyenne en région Bourgogne Franche Comté est de 29 alors qu'en Isère il existe 48 trésoreries rurales et enfin il « faut que le réseau voit sa configuration se rapprocher des nouvelles structures émergentes ». Entendez par là que la typologie qui prévoyait une trésorerie par canton est abandonnée au profit d'une trésorerie par communauté de communes avec une distance maximale de 30 kilomètres entre les postes (sauf configuration géographique spécifique.)

La position FODGFIP 38 est claire nous ne pouvons accepter une telle restructuration.

Nous ne sommes pas aveugles, le paysage français est en train de changer et notre Administration doit s'adapter. Cependant, nous assistons à un camouflet de dialogue social. D'abord toutes les vérités n'ont pas été dites. Le département de l'Isère possède 16 trésoreries de 5 agents ou moins dont cinq ont deux agents. Comme l'a dit le Directeur Départemental « la taille critique » pour les postes sont ceux dont les effectifs sont inférieurs à 7 agents. Donc nous sommes à même de penser que tous ces postes vont fermés à terme.

Mais où est le dialogue social : la DDFIP a reçu sa lettre de cadrage par la Direction Générale et en catimini, cette dernière a élaboré un plan pluriannuel de suppression de postes, et maintenant, la même Direction nous met devant le fait accompli. Quid du service public, quid de l'avenir des personnels, quid du suivi individuel et personnalisé des agents.

Est-ce aux organisations syndicales de recoller les morceaux une fois la décision actée ?

Cette machination a été rondement menée en « sous main » par nos politiques, en effet, le redécoupage du paysage français entrainera la disparition des cantons, la dématérialisation va clore toute réclamation des élus locaux.

Ce n'est qu'un premier jet, dans les tiroirs de la Direction l'Acte 2 est quasiment prêt, et au 1^{er} janvier 2016, on assistera à un « bis- repetita », on entend des murmures concernant Virieu sur Bourbre, saint Geoire en Valdaine...

Nous sommes en train d'assister au détricotage de la Loi de décentralisation de 1982 qui voulait rapprocher la politique et l'Administration du « terrain ».

Allons-nous rester les bras ballants ?

Il faut que chaque agent prenne conscience que demain il sera concerné, tout cela pourquoi ? Pour des raisons purement comptables qui proviennent de ceux qui nous envoient dans le mur depuis des décennies.

AVEC FORCE OUVRIERE PAS D'AMBIGUITE.

Oui au service public républicain et pour tous

Respectons les agents et leurs travaux

Oui à un service public de proximité

